Autorisation Parentale
Association Sportive – Collège Jean Rostand Marquise

NOM et Prénom :……Classe :……
Date de naissance :……
Adresse des parents :……
Code postal :……Ville :……
N° téléphone : Fixe :……
Mobile :……
Adresse Mail :……@……

Je soussigné(e)……

certifie que mon fils – ma fille……est apte à pratiquer la

(les) activité(s) suivantes :

…… Le……de……h…… à……h……

…… Le……de……h…… .à……h……

…… Le……de……h…… .à……h……

dans le cadre de l'Association Sportive du collège Jean Rostand de Marquise pour l'année scolaire 2025 / 2026.

Activité choisie en priorité pour la compétition :……

- **Prévenir les professeurs en cas d'absence aux entraînements ou compétitions -**

En outre,

- J'autorise mon enfant, s'il participe aux compétitions du mercredi, à quitter seul le collège dès le retour du bus : **OUI NON**
- Autorise la diffusion sur le site internet du collège (http://clgjrostand.free.fr) de photos de mon enfant lors de rencontres ou événements sportifs : **OUI NON**

Fait à …… le ……..
Signature des parents :

Les activités proposées et les heures d'entraînement sont

BADMINTON Mme Gambart : LUNDI 12h à 13h et MARDI 12h à 14h

BASKET Mr Bourdon : MERCREDI 12h à 15h.

GYMNASTIQUE Mme Duquesnoy: LUNDI 13h à 14h ET VENDREDI 12h à 13h

NATATION Mme Duquesnoy et Mme Gambart:
SOUS RESERVE D'UN NOMBRE SUFFISANT D'INSCRITS
MERCREDI 12h au collège (ou à la piscine à 12h45) Vous devez récupérer votre enfant directement à la piscine à 14h.

COURSE D'ORIENTATION Mr Gence: MERCREDI 12h à 15h

RAID MULTISPORTS Mr Lecendre:(VTT,Canoé,Tir,Escalade…)MERCREDI 12h à 15h

Escalade Mr Damiano : LUNDI 12h à 14h et MARDI 12h à 13h

Semaine de découverte gratuite du lundi 15 au vendredi 19/09 pour tous les élèves de 6èmes.
Les inscriptions ont lieu auprès des professeurs responsables des activités **à partir du 22/09**

3 conditions sont à remplir :

1. Payer une cotisation :
 17 euros la licence (**chèque à l'ordre de « Association sportive du collège J.Rostand**)
 ou 25 euros avec un T-shirt aux couleurs du collège

2. Remplir et signer l'autorisation parentale.

3. Avoir fourni une attestation d'assurance à la vie scolaire